

« Faire exploser les compteurs »

L'enquête publique en vue du prolongement de la ligne 1 du métro se déroulera du 31 janvier au 2 mars. L'occasion, pour les citoyens de s'informer et de faire entendre leur voix.

MÉTRO LIGNE 1. « Sans soutien massif de la population, pas de prolongement de la ligne 1. » Le message a le mérite d'être clair. Si, pour Yoann Rispal, conseiller municipal délégué aux Transports collectifs et au Pôle gare, la tenue de l'enquête publique en vue du prolongement de la fameuse ligne jaune jusqu'à Val de Fontenay est une « excellente nouvelle », il ne faut pas relâcher ses efforts. « Tout le monde est invité non seulement à participer mais, surtout, à faire exploser les compteurs. 1,5 milliards d'euros sont à trouver. Sans mobilisation citoyenne, ces financements ne seront pas débloqués et le projet s'arrêtera. C'est le moment de vérité. » Même son de cloche du côté de l'association Métro Rigollots-Val-de-Fontenay : « Élus, associations, citoyens, nous devons rester mobilisés et montrer notre unanimité pour obtenir cette ligne le plus rapidement possible », selon Bernard Gobitz, son vice-président.

S'informer et s'exprimer

C'est du 31 janvier au 2 mars que se déroulera l'enquête, sous l'égide d'une commission désignée par le tribunal administratif. « L'un de ses objectifs est d'exposer le projet aux administrés, de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le sujet, expose Julien Landau, responsable Planification urbaine et Transports à la direction

du Développement urbain. C'est également l'occasion, pour les habitants, d'émettre des observations, des propositions, de faire entendre leur voix. » Pour s'informer ou pour s'exprimer, plusieurs solutions sont mises à disposition : on peut se connecter sur le site Internet dédié, se rendre aux services Techniques et Urbanisme (ancienne mairie) pour consulter le dossier et remplir le registre ou rencontrer le commissaire-enquêteur lors de ses permanences à la Maison du citoyen. Deux réunions publiques se tiendront également : la première concernera en priorité le tronçon est du projet (entre Grands-Pêchers et Val de Fontenay) et l'autre son tronçon ouest (entre Château de Vincennes et Grands-Pêchers).

Cette enquête aurait dû être menée en novembre dernier. Cependant, suite à un avis réservé de la part de l'Autorité environnementale et du Secrétariat général à l'investissement, elle avait été « repoussée ». Il aura fallu la mobilisation d'élus (dont les municipalités de Fontenay, Montreuil et Vincennes), d'associations comme

Fontenay Métro Rigollots-Val-de-Fontenay et de nombreux citoyens avec, comme point d'orgue, une marche le 20 novembre, pour que le Premier ministre donne enfin son feu vert. Le temps, cependant, pour certaines fausses informations de circuler plus vite qu'un tunnelier. « Cette enquête sera l'occasion, pour tous, de consulter les dossiers et de tordre le cou aux fake news », conclut M. Rispal. / Sébastien Sass

► Pour participer à l'enquête publique du 31/01 au 02/03 inclus :

consulter le dossier et/ou déposer un avis : **site internet : fontenay.fr** ou **http://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr/**

services Techniques et Urbanisme : 6, rue de l'Ancienne-Mairie.

► Rencontre avec le commissaire-enquêteur à la Maison du citoyen : 31/01, 9h à 12h. 09/02, 14h à 17h. 19/02, 9h30 à 12h30. 28/02, 14h à 17h.

► Participer aux réunions publiques : 10/02, 19h30, salle J.-Brel. 15/02, 19h30, gymnase L.-Lagrange.

« Cette enquête sera l'occasion, pour tous, de consulter les dossiers et de tordre le cou aux fake news »

M. Rispal



Le 20 novembre, une marche a été organisée pour obtenir la tenue de l'enquête publique sur le prolongement de la ligne 1 du Métro.

EN BREF

Influenza aviaire

Les virus de la grippe appartiennent au genre Influenza qui tire son nom de l'expression italienne « influenza di freddo » : sous l'influence du froid. Ces derniers jours, l'évolution sanitaire de l'influenza aviaire en Europe a beaucoup évolué.

Les détenteurs de volailles et animaux de basse-cour sont invités à mettre en œuvre les mesures de biosécurité édictées par le ministère de l'agriculture et consultables à l'adresse suivante : <https://www.fontenay.fr/sante/hygiene-et-sante-environnementale/campagnes-de-prevention/populations-animales-1006.html>

Par ailleurs, pour transmettre plus rapidement les informations utiles aux personnes concernées, les propriétaires de poulaillers (ou autres installations d'oiseaux captifs) sont invités à se recenser par courriel auprès du Service communal d'hygiène et santé environnementale (schs@fontenay-sous-bois.fr), en communiquant les informations suivantes : adresse de l'installation, coordonnées d'un contact, nombres et espèces d'oiseaux.